

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 22 (1893)
Heft: 7

Rubrik: Appel du comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Appel du Comité. — De l'enseignement du catéchisme (Suite). — Le livre de lecture des écoles. — Une expérience pédagogique. — Partie pratique : Mathématiques. — Bibliographies. — Une correspondance dont presque tout le monde pédagogique reconnaîtra l'utilité. — Dépôt central du matériel scolaire. — Musée pédagogique : Objets reçus (Suite).*

APPEL DU COMITÉ

L'assemblée générale annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation aura lieu à Morat, le 13 juillet prochain. Nous espérons que tous les membres de la Société se feront un devoir d'y prendre part.

A Morat, comme à Estavayer l'année dernière, à Fribourg, à Bulle etc. les années antérieures, nous parlerons de nos devoirs, de notre grande responsabilité, des intérêts de nos écoles et de la jeunesse qui nous est confiée.

On dira peut-être que la sécheresse qui désole actuellement nos contrées aurait dû nous engager à renvoyer notre réunion à des temps meilleurs. Qu'on ne pense point que nous sentions faiblement les maux qui affligent notre pays, mais que l'on veuille bien considérer que les malheureuses circonstances présentes sont de nature à faire hâter plutôt qu'à faire retarder la discussion de la question étudiée cette année par la Société fribourgeoise d'éducation. Sous l'étreinte de la crise agricole, on comprendra mieux que jamais la nécessité de se conformer au vœu du législateur fribourgeois, c'est-à-dire de donner à l'enseignement destiné à nos futurs agriculteurs « un caractère essentiellement professionnel. »

D'ailleurs, notre réunion n'est point une fête bruyante, coûteuse, qui ne s'harmonise qu'avec la prospérité. C'est une journée laborieuse, dont la matinée est consacrée à la prière et à l'étude ; où l'après-midi, se trouvent réunis, dans des agapes fraternelles, les membres du clergé, les magistrats, les amis de l'école, les instituteurs interrompant de temps en temps leurs causeries pour entendre et applaudir des discours qui inspirent l'amour de la religion et de la patrie, qui raniment dans le cœur l'affection et la confiance.

Venez donc à Morat, le 13 juillet, vénérables membres du clergé, nous honorer de votre présence, guider nos débats par votre sagesse et votre expérience, répandre dans nos cœurs votre esprit de sacrifice, votre inaltérable patience, votre immense amour pour les enfants.

Venez-y, honorés et bien-aimés magistrats qui dirigez avec tant de prudence et de sollicitude les destinées du canton de Fribourg. Venez communiquer aux membres du corps enseignant, à qui vous avez confié l'avenir du pays, votre respect et votre amour du devoir, toutes les ardeurs de votre généreux patriotisme.

Venez-y aussi, représentants des autorités locales, pères de famille, amis de l'école ; c'est pour vos enfants, pour ce que vous avez de plus cher au monde, que nous travaillons. Votre présence sera pour nous un grand sujet d'encouragement, un précieux témoignage de sympathie.

Professeurs, inspecteurs, instituteurs, accourons à Morat, le 13 juillet, pour y étudier au contact bienfaisant du clergé, des autorités supérieures, des pères de famille, les moyens de nous rendre de plus en plus dignes de notre titre d'éducateurs de la jeunesse, pour correspondre à l'appui qu'on nous donne, à la confiance et à la bienveillance qu'on veut bien nous témoigner.

Nos amis du Valais et de la Suisse allemande nous feront cette année encore l'honneur de nous apporter les conseils de leur expérience, les encouragements de leur précieuse et fidèle amitié. Montrons à nos chers collègues du Lac combien nous sommes heureux d'aller leur serrer la main ; à la population, aux autorités de l'hospitalière ville de Morat que nous avons gardé un souvenir reconnaissant de l'accueil sympathique et généreux qui nous a été fait en 1886.

Au nom du Comité :
Le président, A. CRAUSAZ.

PROGRAMME

9 heures, Messe pour les Sociétaires défunts. Bénédiction du drapeau. Allocution du R. P. Berthier.

10 heures, séance à l'Hôtel-de-Ville¹. Discours d'ouverture prononcé

¹ Les Sociétaires, en entrant, déposeront dans l'urne leurs bulletins de vote en vue de l'élection du Comité.

par M. Michaud, président d'honneur de la Société fribourgeoise d'éducation. Lecture de protocole de la dernière séance. Approbation des comptes, choix du lieu de la prochaine assemblée. — Lecture et discussion des conclusions des deux rapports. Propositions éventuelles.

1 heure, Banquet. A 3 heures 45 minutes, course sur le lac en bateau à vapeur.

AVIS

Les Sociétaires recevront, avec le présent numéro du *Bulletin*, le rapport de M. Bochud concernant la tendance professionnelle à donner à l'enseignement ainsi que les conclusions du rapport de M^{lle} Collaud publié l'année dernière, mais qui, faute de temps, n'a pu être discuté. Ils recevront en même temps une carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course sur les chemin de fer du *Jura-Simplon* pour les 12, 13 et 14 juillet.

On pourra se procurer la carte de banquet avant le dîner pour le prix de 2 fr. 50, vin compris.



DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

(Suite.)

§ 11. Le catéchiste doit chercher à gagner l'estime et l'affection de ses élèves

A. *Raisons.* — « La personnalité de celui qui enseigne est la première condition et la meilleure garantie du succès en matière d'éducation. » (Gustave Bauer.)

L'expérience montre que, dans l'enseignement religieux, la personnalité de celui qui enseigne et sa manière de traiter les enfants produisent autant d'effet que sa doctrine. Sailer a dit qu'avec le peuple surtout, la première autorité, c'est la personne elle-même et ensuite seulement ce qu'elle dit.

« C'est un fait, ajoute Kellner, qu'un professeur enseigne et instruit davantage par l'ensemble de sa personne, sa distinction, sa dignité, sa tournure de caractère, que par sa parole. Une parfaite harmonie entre ses discours et sa manière d'être sera toujours la seule vraie garantie qu'un professeur suffit à sa grande et importante mission. Rien n'instruit aussi bien que la présence et l'exemple d'un homme excellent. Il n'a pas besoin de démontrer et de prêcher beaucoup, sa vue est une lumière qui éclaire et réchauffe. Si l'estime manque du côté des enfants et la confiance de la part des parents, — ce qui en est ordinairement la conséquence, — les discours seront trop froids et ne pénétreront pas assez profondément dans l'esprit pour porter des fruits utiles